LES MÉTIERS
DE L'EMPLOI À LA FORMATION

ADMINISTRATION PUBLIQUE, PROFESSIONS JURIDIQUES, ARMÉE ET POLICE

EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE (CATÉGORIE C ET ASSIMILÉS)

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE MÉTIER EN RÉGION ?

Projet financé avec le concours de l'Union européenne
avec le Fonds social européen.

UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR

STATUT ET TYPE DE CONTRAT [1]

87 %
des professionnels exerçant ce métier sont en emplois sans limite de durée

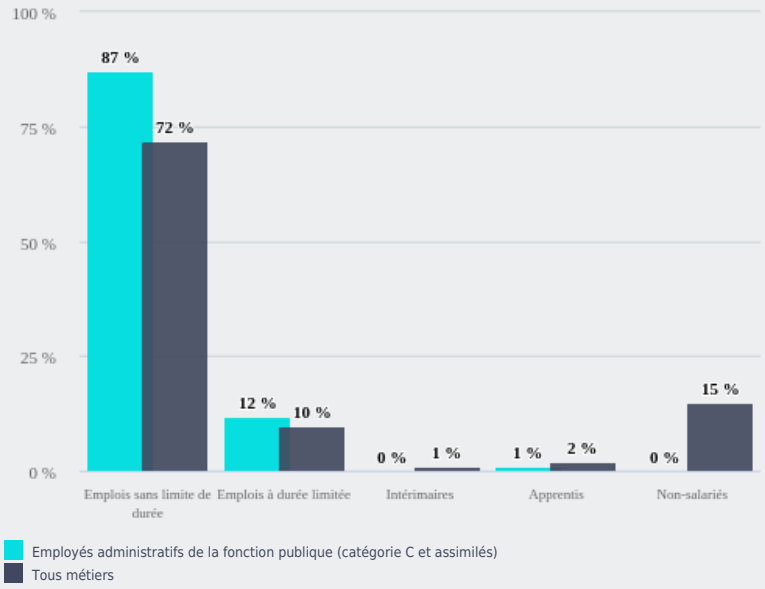

La moitié des personnes exerçant ce métier gagnent plus de

1 720 €

net par mois à temps plein (1 800 € tous métiers)

17 %
des personnes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (17 % tous métiers)

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

100 % des personnes exerçant ce métier appartiennent à la catégorie "Employés de la fonction publique"

STATUT ET TYPE DE CONTRAT [1] DES FEMMES EN EMPLOI

87 %
des femmes exerçant ce métier sont en emplois sans limite de durée

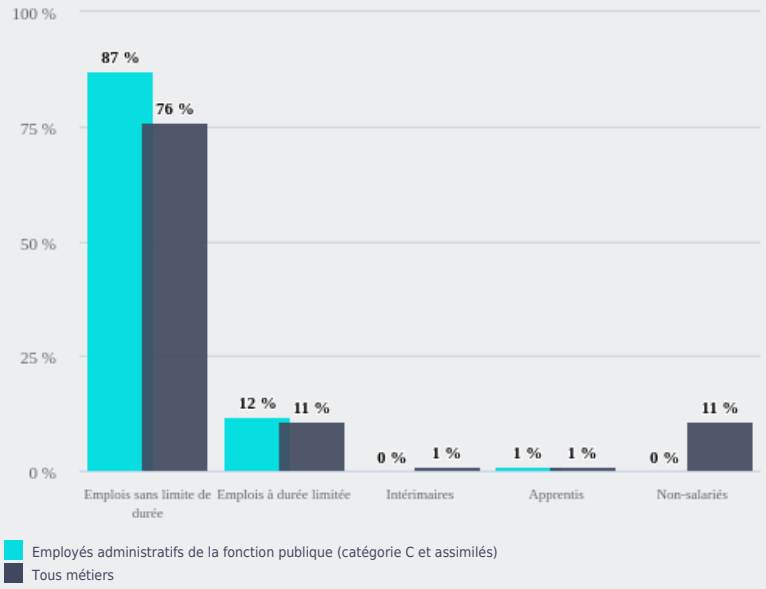

STATUT ET TYPE DE CONTRAT [1] DES HOMMES EN EMPLOI

88 %
des hommes exerçant ce métier sont en emplois sans limite de durée

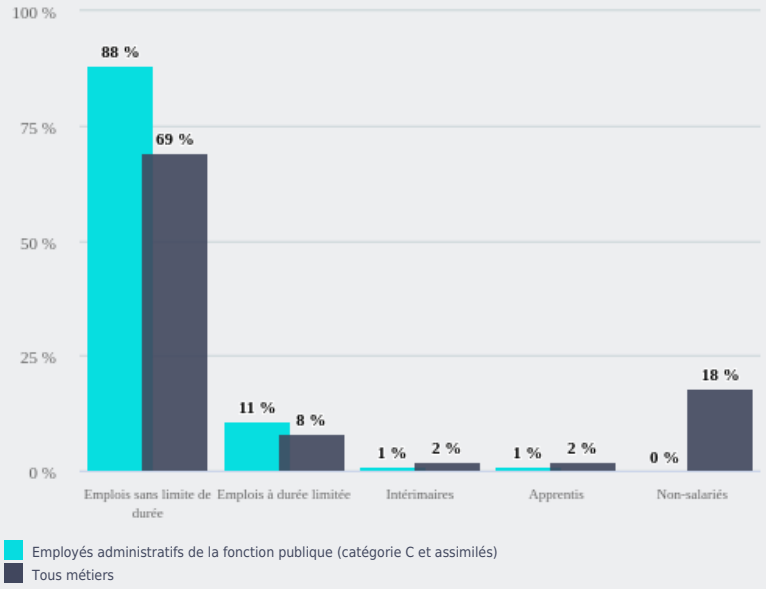

22 % des femmes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (25 % des femmes en emploi)

7 % des hommes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (9 % des hommes en emploi)

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE MÉTIER EN RÉGION ?

La moitié des femmes exerçant ce métier gagnent plus de **1 710 €** net par mois à temps plein (1 750 € pour les femmes tous métiers confondus)

La moitié des hommes exerçant ce métier gagnent plus de **1 740 €** net par mois à temps plein (1 860 € pour les hommes tous métiers confondus)

Sources : Insee – RP au lieu de résidence, Base tous salariés – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Notes :
1 Les emplois sans limite de durée regroupent les contrats à durée indéterminée et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les contrats à durée déterminée, les contrats aidés et les stagiaires rémunérés. Les emplois non-salariés regroupent notamment les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte.